

Institut Royal Colonial Belge

SECTION DES SCIENCES MORALES
ET POLITIQUES

Mémoires. — Collection in-8°.
Tome XXXVII, fasc. 3.

Koninklijk Belgisch Koloniaal Instituut

SECTIE VOOR MORELE EN
POLITIEKE WETENSCHAPPEN

Verhandelingen. — Verzameling in-8°.
Boek XXXVII, afl. 3.

Félix Éboué

sa vie et son œuvre

PAR

Albert MAURICE

DOCTEUR EN DROIT,
LICENCIÉ EN SCIENCES POLITIQUES ET COLONIALES.



Avenue Marnix, 25
BRUXELLES

Marnixlaan, 25
BRUSSEL

1954

PRIX : F 50
PRIJS:



FÉLIX ÉBOUÉ

Extrait de *France Illustration*, 243, 10 juin 1950 (Paris).

Félix Éboué

sa vie et son œuvre

PAR

Albert MAURICE

DOCTEUR EN DROIT,
LICENCIÉ EN SCIENCES POLITIQUES ET COLONIALES.

Mémoire présenté à la séance du 15 février 1954.

Félix Éboué, sa vie et son œuvre.

INTRODUCTION (*)

« Une grande biographie est une leçon, non parce que le biographe dogmatise mais parce qu'une grande vie est belle. »

André MAUROIS.

L'essentiel d'une vie ne s'explique pas seulement par les quelques traits que l'Histoire a bien voulu en retenir. Celle de Félix ÉBOUÉ, gouverneur général de l'Afrique Équatoriale Française, que le Panthéon a accueilli aux côtés de SCHÆLCHER et de JAURÈS parmi ses hommes illustres, pourrait aisément trouver son explication dans une telle consécration nationale. Celle-ci est, en fait, le légitime aboutissement d'années de labeur et de luttes opiniâtres, sinon parfois désespérées, d'un homme tout au service de son idéal simplement humain.

Notre désir est de souligner sur la trame d'une carrière si riche en événements, quelques aspects saillants d'un noble caractère et d'évoquer les relais d'une vie toute vouée à l'action.

Le gouverneur général ÉBOUÉ a pu développer dans l'exercice de ses hautes fonctions une politique africaine audacieuse qui a eu de larges et sympathiques échos au Congo belge voisin. Son amitié réelle pour la Belgique aux heures de la guerre est aussi un titre qui nous impose de le mieux connaître.

Notre tâche aura certes été facilitée par l'aide pré-

(*) Cette étude a été présentée par M. J. GHILAIN, au cours de la séance du 15 février 1954 de la Section des Sciences morales et politiques de l'Institut Royal Colonial Belge.

cieuse de ceux qui nous ont permis de prendre connaissance de lettres et de documents inédits dont certains sont reproduits en ces pages.

Nous voulons dire ici notre reconnaissance à M^{me} ÉBOUÉ-TELL, au député du Sénégal et M^{me} Léopold Sédar SENGHOR, à l'écrivain René MARAN, l'ami de toujours, à René ISAMBERT, administrateur en chef des Territoires d'Outre-Mer, le fidèle et clairvoyant compagnon, à M. E.-J. DEVROEY, secrétaire général de l'Institut Royal Colonial Belge, sans lequel ce texte n'eut vu le jour, puisque c'est sur ses conseils que nous avons entrepris cette étude. Initialement il s'agissait d'une notice pour la *Biographie Coloniale Belge*. Le chemin était tracé pour d'autres développements, non moins exaltants.

Puisse le portrait de l'Administrateur et du Chef dire aux jeunes de toutes races, de toutes couleurs, de toutes formations philosophiques, comme à leurs aînés, qu'ÉBOUÉ fut grand par son sens du devoir. Puisse cette figure être aussi le symbole de l'entente entre les humains au delà des orgueils, des convoitises et des cruautés de l'ignorance ou de l'intelligence.

CHAPITRE I

Jeunesse.

C'est à Cayenne, en Guyane, la plus vieille terre française équinoxiale, baignée des forçats et pays d'Él-dorado, qu'est né Félix ÉBOUÉ, le 26 décembre 1884. Ses parents sont tous deux de race noire et descendants d'anciens esclaves affranchis. Ils sont gens courageux, honnêtes, travailleurs. A telle école familiale, le jeune ÉBOUÉ est bien placé pour faire ses premières armes dans la vie. Son père exerce le dur métier de chercheur d'or. Caractère indépendant, aventureux, il se taille bientôt une situation de directeur-adjoint du placier « Dieu-Merci », non loin de la frontière de la Guyane hollandaise. Pendant les longues absences du chef de famille, c'est à son épouse Marie LEVEILLE que revient le soin de donner aux cinq enfants les premiers éléments d'une solide instruction. Le père ÉBOUÉ meurt jeune à la tâche. La vie au foyer n'est dès lors plus aisée ; et pourtant rien n'est négligé pour que le jeune Félix, marqué dès l'enfance par ce drame familial, suivi bientôt de la perte des trois frères aînés, s'imprègne l'esprit de culture gréco-latine. La France républicaine, terre de liberté, est le pôle d'attraction de toute une jeunesse et d'une élite d'outre-mer, assurées d'y découvrir la réalisation de leur idéal. Le jeune ÉBOUÉ est de cette cohorte naissante d'hommes que poursuit le démon d'un renouveau méditerranéen. Il s'embarque en 1898 pour la France comme lauréat des bourses métropolitaines. Bordeaux, la cité de MONTAIGNE et du pur humanisme, l'accueille en son lycée ; il peut tout à loisir y lire ses

auteurs préférés, les philosophes grecs et notamment le stoïcien ÉPICTÈTE, ancien esclave affranchi dont les *Entretiens* sont le livre-clef de sa route. Le destin lui a donné pour condisciple René MARAN, natif de la Martinique et Guyanais aussi d'origine, qui un jour brillera dans les Lettres en remportant le prix Goncourt pour son *Batomala*. A cette époque des classes, ÉBOUÉ nourrit le rêve d'une carrière coloniale sur le vieux continent d'Afrique. Celui-ci le mord ; il est la terre de son accomplissement et de son œuvre de civilisation.

« Les hommes de ma génération, écrira ÉBOUÉ plus tard, ont vécu dans une atmosphère d'aventure, d'exploration. Le mystère de l'Afrique a poussé beaucoup d'entre nous vers le continent noir. L'Afrique, berceau de mes ancêtres, a toujours exercé sur moi une attirance. »

Les deux amis s'y rencontreront un jour, se remémorant le temps divin de leur jeunesse studieuse et les heures de rugby, sport nouvellement introduit en France, où ÉBOUÉ déployait ses vertus athlétiques et ses qualités de conducteur d'équipe. Moments indispensables que ces jeux, moulant ÉBOUÉ, âme vive, fantasque, expansive, aux réalités de la libre discipline et du fair play.

Les années de droit et la licence décrochée à la faculté de Paris en 1908, sont menées de front avec des cours de l'École coloniale. Les projets mûris dans l'enfance prennent corps ; ÉBOUÉ désigné d'abord pour Madagascar permute avec un collègue ; ainsi il est mis en cette même année à la disposition du gouverneur général de l'Afrique Équatoriale Française comme breveté-élève administrateur des Colonies. L'A. É. F. est connue pour son climat insalubre, mais ce serait mal comprendre ÉBOUÉ que de le croire rebuté pour si peu. Ce qu'il veut, c'est un horizon vaste d'action ; il le trouve à merveille en cette terre broussailleuse, en cette « cendrillon de l'Afrique » qu'est l'A. É. F.

L'année 1908 est celle aussi, où la Belgique, voisine

européenne, hérite de son Roi Léopold II un impressionnant territoire congolais dont les frontières touchent la région oubanguienne administrée par Félix ÉBOUÉ. Communes destinées sans doute de deux pays d'outre-mer et de leur métropole assaillis par des problèmes similaires d'organisation au lendemain des conquêtes pacifiques d'un DE BRAZZA ou d'un STANLEY. Sur la trace de ces pionniers, ÉBOUÉ poursuit son chemin de labeur, comme tant de ses compagnons aussi inconnus de la foule.

Il est porteur d'un vrai message intérieur, celui de combler de la joie de vivre, des populations à peine sorties de l'asservissement.

CHAPITRE II

L'administrateur.

La tâche de l'administrateur est peut-être le métier le plus beau mais aussi le plus absorbant qu'il soit sous le ciel des tropiques. Éboué n'est pas homme à se laisser dominer par les éléments et il puise sa force d'énergie dans la haute conscience de sa mission. Les vingt-trois premières années d'A. É. F., à peine entrecoupées de quelques congés dans la Métropole, sont capitales dans sa carrière. Plus tard, au faîte du pouvoir, il mesurera la vanité des honneurs que tempèrent inexorablement les servitudes et les responsabilités accrues. Il se penchera comme avec regret vers cette longue période d'apprentissage où plongent les racines de son action future. Ce sont des années pendant lesquelles il lui faut enfouir en lui-même les injures des uns, l'ingratitude des autres, endurer le choc du préjugé de couleur et s'armer d'audace contenue dans l'accomplissement de son quotidien labeur. Il parvient à triompher de tous ces mécomptes, grâce à une volonté de fer et cet extérieur souriant qui est le sien propre. Ce « bon Monsieur Éboué » comme l'appellent ses administrés, est un réalisateur né, qui confond ses détracteurs d'occasion par l'ampleur de ses prestations.

Au moment où Félix ÉBOUÉ, affecté en Oubangui-Chari, met pied sur le vaste territoire de l'A. É. F. peuplé de quelque trois et demi millions d'habitants, il se trouve mis en présence de problèmes complexes d'organisation. Cette colonie de l'Empire français avait été pacifiée par le grand explorateur Savorgnan DE

BRAZZA rentré en Europe en 1896, fourbu, usé par ses luttes dont les plus pénibles furent assurément celles qu'il eut à mener avec les instances départementales de la métropole. DE BRAZZA, à peine a-t-il quitté le gouvernement, que le pays connaît à nouveau les ravages, la traite, le trafic de l'ivoire et du caoutchouc, l'emprise de puissantes sociétés concessionnaires. Il était plus que temps de porter remède à cette situation, d'alléger les charges des impôts indigènes et corvées de toute nature, à un moment où la France épanouie portait toute son attention et ses largesses vers d'autres contrées d'Afrique occidentale et du Nord ou d'Extrême-Orient.

ÉBOUÉ donne toute la mesure de ses qualités de chef à ses postes de commande du Haut-Chari, dans l'Ouaka ou le Bas-Mbomou, ou ailleurs encore en son « cher Oubangui » qu'il parcourt en tous sens pendant les vingt ans qu'il y demeure. Il est partout sur la brèche, traçant des routes d'accès ou des pistes aux avant-postes stratégiques, menacés en direction du Tchad par les prétentions allemandes au Cameroun. Il se dépense sans compter pour relever le standing de vie des indigènes sous-alimentés, promouvoir l'enseignement, réorganiser l'édifice coutumier, donner prestige aux tribunaux indigènes, améliorer les récoltes. En 1918, au retour d'un congé en Europe où il lui fut refusé de servir dans les tranchées, il introduit dans sa circonscription, fort de l'expérience acquise, une agriculture paysanne nouvelle, sur la base de cultures industrielles. Il s'inspire pour le développement du coton, des essais fructueux réalisés au Congo belge dans la région du Bas-Uele. Cette initiative a pour effet d'amortir le poids des impositions en caoutchouc et ivoire ; elle n'est cependant pas admise sans difficultés et chaudes protestations de quelques fonctionnaires routiniers. Cette réforme apporte en fait la prospérité économique à des milliers d'indigènes. ÉBOUÉ entreprend aussi d'audacieuses prospections dans le sous-sol

minier, qui sont à l'origine de l'importante production d'or de toute l'A. É. F. Sans doute cette fièvre atavique du chercheur de la vieille Guyane l'a-t-elle repris, mais tous ces résultats tangibles sont finalement la démonstration de sa clairvoyance. Pourtant que d'obstacles sur son chemin, que d'intrigues et de jeux de coulisses pour le retarder, lui, l'homme à la peau noire sur le chemin des légitimes promotions. Dans une requête qu'il adresse en 1927 au lieutenant-gouverneur de l'Oubangui-Chari, il écrit notamment avec toute sa franchise de cœur :

« A vrai dire, je n'avais pas accordé une importance exagérée aux insinuations de M. X. ; depuis bientôt vingt ans que je sers en Afrique, j'ai pu acquérir une suffisante connaissance du procédé traditionnel qui consiste, pour certains coloniaux, à abaisser la gestion du prédécesseur pour se donner des airs de sauveur et essayer, à la faveur de cet escamotage, de passer pour un grand homme ; ceci n'a jamais trompé personne... Si mon successeur a voulu entendre par effort exagéré le fait que j'ai tenu à assurer le maximum de chance de succès à cette campagne cotonnière, il ne s'est pas trompé. Je n'hésite pas à déclarer que j'ai donné à la partie propagande toute l'attention désirable, que je n'ai pas manqué de « mettre la main à la pâte » et d'appuyer de tout le poids de l'autorité du Chef de Circonscription le travail de l'Ingénieur agricole. Dans ce procès de tendance que l'on a voulu me faire — en mon absence et pour des fins qui me sont encore obscures —, il m'est pénible de constater des contradictions flagrantes. On a prétendu, d'une part, que s'il y a eu ces 800 tonnes de coton, c'est que l'effort demandé aux indigènes a été exagéré, ce qui n'a pas empêché d'affirmer en même temps que le succès de cette campagne a eu uniquement pour cause des pluies abondantes et bien réparties... Il faudrait choisir ; en tout cas, je ne puis que constater et regretter cette tendance visible à « étouffer » mon effort et celui de mes collaborateurs ; l'activité déployée par le Conducteur des Travaux agricoles *qui n'a eu à faire que son métier, et rien que son métier*, et le soin que j'ai mis à étayer son action technique du poids de mon autorité, tout cela ne compte pas... Encore une fois, j'ai mis « la main à la pâte » ; je me suis déplacé souvent et longtemps ; chacun administre évidemment comme il veut ou tout au moins comme il peut, selon ses moyens, ses goûts. Je ne suis pas encore parvenu à administrer de ma

vérandah ni d'une tour d'ivoire... et n'ai jamais pu comprendre — quoique partisan du faste — qu'un decorum périmé pouvait constituer toute l'administration....

» En vous adressant cette requête, il m'est impossible de ne pas revenir sept ans en arrière. A cette époque, j'ai eu le périlleux honneur de donner le coup de barre décisif à la circonscription de la Ouaka, pour en faire la région agricole qu'elle est restée depuis. Or, il s'est trouvé que le programme exécuté dans l'Oubangui-Chari n'avait pas l'approbation du gouverneur général d'alors et comme il apparaissait — à tort ou à raison — que la Ouaka symbolisait ce programme, je fus en butte à toutes sortes de difficultés pendant l'absence du gouverneur titulaire. Je fus pris directement à partie par M. Y. qui me reprocha d'exercer une contrainte trop dure sur l'indigène par une application trop sévère des peines de l'indigénat. A mon passage à Brazzaville, pendant trois quart d'heure, je dus m'expliquer sur les motifs des punitions que j'avais infligées pendant mes trois années de commandement à Bambari. En transmettant mes états de peines disciplinaires au gouverneur général, on avait simplement omis de faire ressortir que la Ouaka était de beaucoup la région la plus peuplée de l'Oubangui-Chari ou si l'on préfère la mieux recensée ; une simple comparaison entre les chiffres de recensement et le nombre de punitions infligées aurait démontré que dans la Ouaka les peines étaient proportionnellement infimes et qu'on y punissait moins et moins souvent qu'ailleurs. Cela on ne l'a pas fait puisqu'on avait sans doute besoin de cet argument de l'exagération des peines de l'indigénat pour combattre le programme de l'Oubangui, tout comme mon successeur à Bangassou a voulu, par des contre-vérités démolir le programme cotonnier dont il n'est pas partisan. Bref, par la suite, M. Y. approuva ce programme qui fut exécuté régulièrement depuis. Mais le modeste ouvrier — et ouvrier de la première heure — a été frappé sans remise jusqu'à cause de ce programme, pendant trois promotions, il ne bénéficia d'aucune proposition pour l'avancement. Ce n'est que lorsque M. Y. fut mieux informé que j'obtins une révision et, malgré les notes glorieuses dont il me gratifia alors, rien, absolument rien, n'est venu atténuer le préjudice que j'ai subi dans mon avancement.»

L'écrivain René MARAN nous a conté l'atmosphère de l'époque qu'André GIDE lui-même a dénoncée dans ses deux livres *Retour du Tchad* et *Voyage au Congo*. GIDE contribua assurément par son plaidoyer à redresser des torts, des faux-pas de l'administration et des abus

des colons ; il rendit peut-être ainsi, en attirant l'attention de l'opinion publique, la carrière plus supportable à maints administrateurs, la vie meilleure à de nombreux indigènes de l'A. É. F.

René MARAN dut en cette même année 1927 user de tous les stratagèmes de persuasion pour convaincre son ami ÉBOUÉ de ne pas renoncer définitivement à l'Afrique. ÉBOUÉ n'est pourtant pas homme à souffrir d'un quelconque complexe d'infériorité comme la plupart de ses frères de couleur. Son éducation et sa culture classique ont opéré en lui le dépassement nécessaire. Mais en l'année 1927, il est prêt par lassitude à abandonner le pays ; cependant, grâce à son ami René MARAN qui l'exhorte et même le sermonne assez durement, il reprend courage et renonce à ce projet :

« Crois-tu que j'aie désiré ce changement de voie avec assez de force pour l'obtenir et que j'ai un seul instant adopté les moyens de satisfaire mes ambitions. Ane de Buridan, velléitaire, tout ce que tu voudras, mais que veux-tu que nous fassions, toi et moi, chacun dans son rôle, sinon « des ricochets sur l'eau avec des pièces d'or »... Et ce n'est pas à toi, parfait stoïcien, que je vais répéter ceci : « Il y a des choses qui ne dépendent pas de nous ». Cependant je ne suis pas suffisamment libéré pour ne pas désirer ardemment ce qui ne dépend pas de nous : je désire passer « en chef » et je ne suis pas certain de ne pas désirer plus que cela ; je crois même que je désire ceci plus que cela. »

Cette dernière phrase n'est-elle pas la préfiguration de sa fulgurante ascension dans la hiérarchie administrative ? N'a-t-il pas subi à ce moment le choc indispensable et compris comme MARAN qu'il devait servir d'exemple à la race négro-africaine en péril ?

* * *

Cette vie absorbante et ces soucis continuels n'empêchent pas ÉBOUÉ d'approfondir quelques problèmes humains et culturels qui lui tiennent particulièrement à cœur. Pour comprendre et aimer les négro-africains,

il est primordial de se pencher sur leurs coutumes et leurs traditions. Leur patrimoine littéraire et musical est d'une grande richesse en ses nuances infinies. Ils ne livrent les secrets de leur philosophie de vie, de leur code d'honneur, de leurs institutions qu'à ceux en lesquels ils décèlent l'ami fidèle prêt à les écouter. « Il y a, écrit le jeune auteur guinéen Camara LAYE ⁽¹⁾, une manière de conduite à tenir et certaines façons d'agir, pour qu'un jour le génie de notre race se dirige vers toi aussi ». Éboué, plus que tout autre entend cet appel de la brousse africaine, ses rythmes, son souffle cosmique, sa poésie millénaire. Telle inspection ou telle halte forcée le soir, au coin d'un feu à demi éteint de la brousse, parmi les sages de la tribu, lui donne l'occasion d'observer et d'étudier rites et folklore, langue et coutumes ésotériques. Il écrit de Bambari à son ami MARAN :

« J'avais l'intention de t'envoyer les textes banda des contes. A la réflexion c'est inutile ; tu as dû oublier le parler banda et puis écrit ça ne rend pas ; cette langue est une vraie musique et c'est réellement la profaner que de la rendre avec nos pauvres syllabes. Il faudrait des portées et des notes ; il faudrait être musicien. Je me remettrais peut-être à la musique malgré mon âge, si je devais revenir en Oubangui. J'ai eu l'idée de quelque chose qui aurait été une mythologie oubanguienne : théogonie, cosmogonie, etc... et que dire aussi de ces fameuses sectes somali dont je n'ai pu avoir grand-chose, qui t'intéressent tant et au sujet desquelles je ne puis te communiquer que des misères. Ah ! si la haute administration nous avait encouragés toi, ISAMBERT, ce pauvre MICHAUD, de COURSEULLES et moi, nous aurions pu tout fixer et noter. Elle pense un peu tard à l'ethnographie. Et puis qu'est-ce que ça peut bien lui faire, des coutumes nègres. »

Il lui écrit encore ceci :

« Je désespère d'arriver à fixer la théogonie et la mythologie Banda tellement les renseignements sont flous. Les gens se méfient ou ne savent pas. Je crois qu'ils se méfient plutôt. C'est à vous donner l'envie de vous faire initier aux rites du Somali ... surtout quand on

(1) *L'Enfant Noir* (Plon, Paris, 1953).

pe nse que d'ici peu, la civilisation aura tôt fait de disperser toutes ces choses qui bientôt seront ensevelies « dans le linceul de pourpre où dorment les dieux morts ». Et encore ! L'oubli, un point c'est tout. »

Il réagit contre l'indifférence des uns et des autres ; il pénètre les consciences et finalement parvient au but de ses investigations. Aidé par sa femme, musicienne avertie, il rassemble au cours de ses voyages en Oubangui ou au Soudan français, les thèmes musicaux de langages tambourinés et sifflés. Son optique de compréhension des populations autochtones, lui ouvre des horizons insoupçonnés :

« Pour ces peuples oubangiens, écrit-il dans son étude sur *La clef musicale des langages tambourinés et sifflés*, on était forcé de convenir que parler et chanter constituaient un seul et même phénomène, que le fait linguistique était un fait musical. »

Il se passionne pour cette découverte qui lui fait saisir le code des transmissions orales de certaines tribus qu'il fréquente. La portée profonde et la valeur scientifique d'une telle connaissance lui font espérer, simple vœu à l'époque, réalisé en partie plus tard,

« ... de voir s'organiser des missions de spécialistes qui précéderaient sur place à l'établissement de vocabulaires musicaux complets et à une étude comparative des partitions ainsi obtenues ».

Il étaye ces considérations sur les travaux de spécialiste, tels STEPHEN, BRUGIEL, CHAUVET ou VERBEKEN ; ce dernier a étudié particulièrement les codes des Benia-Kanioka et des Baluba du Congo belge. La thèse d'ÉBOUÉ sur les *Sociétés d'Initiés Banda*, son remarquable *Essai d'Ethnographie, de Linguistique et d'Économie sociale des peuples d'Oubangui-Chari*, attirent l'attention des milieux scientifiques. Il participe au Congrès international d'Ethnographie qui se réunit à l'occasion de l'Exposition coloniale de 1931, apportant aux chercheurs le fruit de ses connaissances et de son expérience comme

administrateur. Le pouls de l'Afrique ne bat-il pas en lui plus qu'en tout autre Africain d'occasion ?

* * *

Il est un autre aspect d'ÉBOUÉ que nous voudrions mettre en lumière, celui de l'ami fidèle. L'infortune et les mécomptes de ses compagnons de lutte ne peuvent le laisser indifférent et peu lui importe si la franchise dont il use pour les défendre risque de l'éclabousser dans sa carrière.

La bataille menée de 1920 à 1930, autour du roman *Batouala* de René MARAN, qui remporte le Prix des GONCOURT, en 1921, est violente et acerbe ; le style imagé du livre, la richesse du vocabulaire, la sincérité d'expression sont d'une résonance peu commune. La préface de l'auteur et le livre lui-même font, sous les apparences de la littérature d'imagination, une critique de l'administration coloniale d'alors, non exempte de certaines fautes dans la manière de concevoir les bonnes relations colonisateurs-colonisés, le mode et l'esprit de leur gouvernement.

La cote morale d'ÉBOUÉ à l'administration, bien qu'il fût classé d'« élite » par ses chefs, subit alors les oscillations de ses préférences et des inimitiés qu'il se crée par sa noble attitude. La lettre émouvante qu'il envoie à son ami MARAN un an après l'obtention du prix par celui-ci, dit le préjudice subi mais la fierté aussi et la joie d'Éboué de servir une belle cause :

« La saison GONCOURT bat son plein ; cela me reporte aux beaux jours de l'année dernière... Cette année, on parle de MORAND comme favori et de MARMOUSET comme outsider. L'an dernier, à pareille époque, tu étais outsider pour passer 2^e favori dans les premiers jours de décembre. Je me vois encore me traînant, dans l'après-midi du 14 décembre à la recherche des journaux du soir ; je faisais 40° de fièvre et était couché depuis quelques jours. Quelle minute divine lorsque j'aperçus ton portrait en 1^{re} page de *L'Intransigeant*. Je n'en voulus

voir davantage ; je n'en aurais pas eu le courage ni la force. Je suis rentré chez moi je ne sais comment. J'eus assez d'énergie pour lire enfin le journal, bondir à la poste et revenir m'érouler sur mon lit. Cette grande satisfaction m'a permis, fin décembre de supporter sans trop de dommage pour mon équilibre, la saleté de mon gouverneur général. Avec le recul du temps, je m'aperçois que j'étais sur le point de faire fausse route et d'oublier les dures vérités stoïciennes que moi aussi, et depuis longtemps, j'avais adoptées. Mes prétentions étaient exagérées de vouloir vivre une fin d'année parfaite dans la réalisation de mes espérances. Je n'avais pas compris que, du moment que j'avais pu assister à cette chose formidable que représente la décision des GONCOURT, le reste importait peu.

» Je ne regrette rien, te dis-je, je n'en veux pas davantage aux administrateurs, mes chers camarades, membres de la dernière commission de classement, de m'avoir écarté à cause de *Batouala*. Leur geste est mesquin puisqu'ils l'ont accompli dans l'ombre ; leur manifestation confidentielle donne la mesure de leur esprit ; je ne les méprise même pas, le mépris étant encore une marque d'intérêt ; ils m'indiffèrent, un point c'est tout... »

Dans une lettre écrite en 1925, ÉBOUÉ revient encore sur le livre *Batouala*, montrant le changement qui s'opère en sa faveur dans l'opinion :

« Il y a un mois, l'instituteur de Bambari, un maître très dévoué du reste, a donné comme dictée à ses élèves, le sommeil de Batouala et Djouma, tandis qu'un de mes jeunes collaborateurs faisait illustrer par un artiste Dakpa, Batouala et Djouma. Je m'arrangerai pour t'avoir les photos de ces images ; ou mieux ce jeune homme ira te les montrer à Paris. Bref, revirement complet à ton endroit ; on a beaucoup d'estime pour ton vigoureux talent et la chose me remplit de délices ; c'est la revanche de 1922. *Sic transit...* »

Cette fidélité d'ÉBOUÉ se marque aussi dans d'autres lettres dont nous on trouvera ci-après quelques extraits. Elles font apparaître un ÉBOUÉ très maître de lui, entier parfois dans ses jugements, l'esprit toujours en éveil, franc en ses préférences littéraires et ne transigeant pas sur les principes qui lui sont chers.

Il écrit à MARAN en novembre 1925, de son bled de Bangassou :

« Quel service rendrais-tu si, laissant de côté les petits avantages que tu peux faire obtenir à quelques-uns d'entre nous, tu voulais te consacrer uniquement à la littérature. Je suis d'avis que tu nous rendrais service uniquement par ta pensée. L'obtention de minimes avantages de carrière ne vaut pas ce que tu dois et peux faire pour nous en écrivant tout simplement. Ton activité mérite un meilleur destin.

» Et j'attends avec impatience le *Roman d'un nègre*. Je n'aime pas ce titre qui pourrait être un sous-titre — et encore —, mais je suis persuadé que ce sera très bien et que ton livre aura le plus grand succès, encore que le succès ne soit pas un critérium de beauté.

» André GIDE a été mon hôte pendant quelques jours. Que vient-il faire en Oubangui ? Il doit envoyer des articles au *Temps*, paraît-il. Il sortira probablement sur les coloniaux une de ces soties à la manière des *Caves du Vatican*. Je lui ai carrément dit à André GIDE que les Guyanais en général et son hôte en particulier, n'avaient pas été précisément comblés d'aise par les goujateries imprimées d'Albert LONDRES et de CHADOURNE. Il a été visiblement gêné et a fait dévier la conversation. GIDE doit revenir à Bangassou vers le mois de mars ; ainsi il aura un aperçu moins fragmentaire du Mbomou qui l'intéresse particulièrement, m'a-t-il dit. »

Son jugement sur l'écrivain DEMAISON le dévoile par ailleurs œuvrant à contre-courant des consécérations officielles. Il écrit de Bambari à son ami en 1929 :

« DEMAISON a fait de l'analyse ; toi tu feras de la synthèse, ou comme tu dis, de l'impressionnisme littéraire.

» A propos de DEMAISON, Pierre MILLE salue en lui le KIPLING français, après l'avoir vainement attendu depuis des ans. Je crois que P. M. déménage, car pour moi KIPLING français = quelque chose qui serait en même temps rond et carré. KIPLING est essentiellement anglais et impérialiste anglais ; il devient donc aussi ridicule de parler de KIPLING français que d'un hybride carpe-lapin... »

Cette franche sévérité dans l'appréciation des talents n'éclipse pas en ÉBOUÉ l'esprit de tolérance et le respect des convictions d'autrui. Nous en avons un exemple dans le passage d'une lettre de la même époque à son correspondant où il lui parle avec éloge d'un de ses dévoués collaborateurs :

« Il est tout à fait lancé dans la théologie. Il a beaucoup travaillé

la Bible et comme c'est un croyant et un esprit essentiellement religieux sa conversion au protestantisme ne m'a pas surpris. Car c'était là l'aboutissement logique de ses études bibliques, ou alors l'incroyance. Il m'aime beaucoup et voudrait me voir à ses côtés, mais il sait — et il en est véritablement navré — que, quoique admirateur de la Bible (et surtout de l'Évangile de Jean dont la forme ésotérique et la portée initiatique me plaisent beaucoup), mon esprit s'est toujours refusé à admettre la Révélation. Si je ne craignais pas de l'amener au doute et peut-être même à l'incroyance, positions qui ne sont pas du tout indispensables, je l'engagerais à étudier de près les Mystères antiques, l'Égypte et Éleusis. Je suis persuadé qu'alors il pourrait s'écrier comme l'Épicurien désabusé « Rien de nouveau sous le soleil. » Mais je me répugne à le faire ; l'action est mauvaise de faire entrer le doute dans l'esprit du croyant. »

ÉBOUÉ force l'estime de ceux qui l'approchent et lui prodiguent chaque jour leurs conseils dans la sphère de leur compétence. Il les écoute et les défend s'ils sont honnêtes et droits. Son art est de s'entourer d'un état-major d'amis éprouvés. Jamais il ne lui vient à l'esprit de leur imposer ses vues sur le plan philosophique ou spirituel. Son rationalisme ne heurte que les sectaires, tandis que son sens social formé à l'école de JAURÈS conquiert le cœur des plus humbles. Tous ces hommes, il les retrouvera plus tard ; il pourra exiger d'eux les sacrifices nécessaires aux heures graves du grand combat. Il lui est loisible à présent de regarder avec fierté l'œuvre accomplie en A. É. F. aux différents échelons administratifs qui lui ont été confiés. Des missions l'attendent sur d'autres fronts. Il est prêt à les assumer avec le même souci du bien public.

* * *

Le ministre des Colonies Paul REYNAUD désigne en 1932 Félix ÉBOUÉ aux fonctions de secrétaire général de la Martinique. Il y exerce par deux fois l'intérim de gouverneur de l'« Isle ». Qu'il est heureux et fier en son

for intérieur de se retrouver dans ses vieilles Antilles où le génie français n'a cessé de briller. Cependant, de nombreuses épreuves l'y attendent sous le faisceau des responsabilités accrues. Il a été envoyé en l'Isle de Martinique pour redresser une situation économique désastreuse. Elle coïncide avec la crise que connaissent les États-Unis d'Amérique et le monde. Le mécontentement général est dû à la mévente du sucre et du rhum provoquant une baisse des prix, et des troubles sociaux chez les ouvriers agricoles ; tous les problèmes l'assaillent à la fois et pourtant il a vite saisi comme au temps jadis de ses heures africaines, les mesures à prendre. Il encourage la substitution d'une polyculture à la monoculture pratiquée jusqu'alors. Il prend des décisions drastiques, impopulaires peut-être, pour parer à la catastrophe économique ; rien ne l'arrête sur la voie du redressement politique et social.

Il écrit, optimiste, à René MARAN :

« Ici ça va toujours très bien ; même si on te disait le contraire, comme le bruit a circulé à Paris, considère que je « domine » la situation et que je n'éprouve aucune difficulté. Je te dis cela parce qu'on a été raconter à ma sœur que j'avais des ennuis, etc., etc... Même si cela devait arriver, tu sais que j'ai la ressource de faire comme Horace : Fuir pour mieux combattre.... »

Il garde son sang-froid, domine effectivement la situation et rétablit en peu de temps la prospérité économique dans le pays.

Cette maîtrise de soi, cette dignité, cette droiture, le servent à tout moment dans l'exercice de ses fonctions. Nous avons sous les yeux un rapport qu'il envoie en 1933, de Fort-de-France, au ministre des Colonies, à la suite d'un incident regrettable provoqué par un membre du personnel de l'enseignement. Ce texte illustre bien son souci du bien public et la valeur qu'il attache à la formation de cadres éprouvés. Son réquisitoire est mor-

dant ; il ne craint pas les retours de flamme de l'adversaire :

« Que dire, énonce-t-il, des actes d'indiscipline notoire survenus au cours de l'année ? Faut-il rappeler l'incident de ce professeur qui s'oublia à frapper un élève, que la plainte de l'élève au Proviseur resta toute une journée sans suite, alors que le devoir strict devait conduire tout chef conscient de ses responsabilités à s'occuper, toute affaire cessante, du règlement de l'incident, que l'élève excédé frappa à son tour publiquement le professeur, et qu'enfin, à la suite de diverses interventions, l'élève consentit à faire des excuses au professeur qui reconnut que les torts étaient de son côté et non du côté de l'élève ? Est-ce que le Proviseur n'aurait pas dû incontinent régler cette affaire au lieu de permettre le déroulement de ces faits regrettables offrant ainsi, aux élèves du lycée cet exemple de faiblesse et d'incohérence ? »

Son tableau du proviseur est digne du meilleur BALZAC. Écoutons-le :

« M. X, c'est le fonctionnaire qui a pour unique pensée la préoccupation de durer, de se maintenir, de conserver une situation dans un pays où il a ses intérêts ; ne pas quitter la Martinique, et il le dit à qui veut l'entendre, rien que cela l'intéresse ; de là cette manie de voir des ennemis partout, complotant sa perte et n'ayant de cesse qu'ils ne l'aient obligé à partir... M. X a largement dépassé le terme de cette phobie spéciale ; ce n'est plus le brillant agrégé, ce n'est plus le chef de service conscient de ses responsabilités, ce n'est plus le proviseur digne de la direction d'un grand lycée. « C'est Vénus toute entière à sa proie attachée »... »

» Le plaindre, on le fait volontiers ; le suivre dans sa passion malade, il y aurait possibilité d'aller jusque là avec toute l'indulgence de mise en pareils cas, s'il n'y avait à considérer avant tout la chose publique et l'avenir de la jeunesse intellectuelle. »

Et il conclut sur cette note qui dit son sens élevé du devoir et l'intérêt qu'il porte aux études supérieures :

« Il s'agit de replacer le monde universitaire à la place éminente que sa dignité, sa conscience professionnelle et son objectivité au regard des contingences locales de quelque nature que ce soit, lui avaient conquise dans le pays, alors que ce monde universitaire donnait le ton de la bienséance et de la civilisation. Le retour à la primauté de l'influence universitaire dans un pays où les uns et les autres s'in-

clinent très bas devant la supériorité morale et intellectuelle, est des plus désirable. Point n'est besoin d'insister — mais il faudrait des chefs à la tête de notre service de l'instruction publique et non des partisans. »

Son séjour de deux ans et demi à la Martinique aura vivifié l'atmosphère, assaini les esprits et donné impulsion à d'heureuses initiatives.

ÉBOUÉ évoquera plus tard avec humour, le fameux bal devenu « historique » du 11 novembre 1933 de Fort-de-France, où il avait invité

« des blancs, des métis de toute teinte, des noirs communiant pour la première fois dans une même fraternité. Auparavant, un tel événement eut été prétexte à scandale. On peut mesurer, déclare ÉBOUÉ, les progrès réalisés en une génération, sur le plan de la compréhension interraciale. »

ÉBOUÉ a brisé en un instant le mur des préjugés et des suspicions. Il a rendu possible un travail d'équipe dans l'intérêt de chacun.

* * *

Un décret le délègue en mai 1934 dans les fonctions de secrétaire général du Soudan français avec résidence à Bamako. Il met à profit les deux ans de son séjour en ce poste pour approfondir ses connaissances ethnographiques et linguistiques de l'Afrique. Il y étudie aussi la culture irriguée du coton, les méthodes nouvelles d'industrialisation et la structure politique du pays. ÉBOUÉ a gravi les échelons de la carrière à un poste que beaucoup de ses collègues lui envieraient et cependant il croit encore certaines barrières infranchissables. Il écrit sceptique de Bamako à son ami MARAN :

« ...Tu sais, comme moi, que je ne serai jamais gouverneur, pas plus que nous n'assisterons au spectacle d'un noir occupant les fonctions qui m'ont été dévolues aux Antilles. »

Et pourtant le voilà en 1936 nommé gouverneur de la Guadeloupe. La situation sociale y est aussi particulièrement confuse ; ÉBOUÉ est l'homme en lequel le gouvernement met toute sa confiance pour rétablir l'ordre dans les finances publiques, appliquer les nouvelles réformes dans la paix, sans intervention des forces policières. Il exhorte les ouvriers à reprendre le travail et à se défier des agitateurs qui, la plupart, n'appartiennent pas à la classe ouvrière, et dont le but inavoué est de faire dévier sur d'autres plans l'application des lois sociales.

« On ne se met pas en grève, leur dit-il, pour le fait de se mettre en grève. Le droit de grève qui a été reconnu aux ouvriers ne doit être exercé qu'après que tous les moyens de conciliation aient été épuisés. Et même, en ce cas, les différends peuvent être soumis à l'arbitrage impartial du chef de la Colonie. »

Leçon de sagesse d'un homme en qui a souvent grondé la révolte en présence de flagrants abus.

ÉBOUÉ est marqué de l'esprit sportif de sa jeunesse. S'adressant aux jeunes du pays qu'il gouverne, il leur développe le thème de cette discipline dans un message « Jouer le jeu » où toute sa philosophie de vie apparaît sous son jour de grandeur.

« Jouer le jeu, c'est être désintéressé. Jouer le jeu c'est piétiner les préjugés, tous les préjugés et apprendre à baser l'échelle des valeurs uniquement sur les critères de l'esprit. Et c'est se juger, soi et les autres, d'après cette gamme de valeurs. Ainsi il vous sera permis d'affirmer et de faire admettre que les pauvres humains perdent leur temps à ne vouloir que considérer les nuances qui les différencient, et ne pas réfléchir à trois choses précieuses qui les réunissent : les larmes que le proverbe africain appelle « les ruisseaux sans cailloux ni sable » ; le sang qui maintient la vie, et enfin l'intelligence qui classe ces humains en Hommes. ...

» Jouer le jeu, c'est savoir prendre ses responsabilités et assumer les initiatives quand les circonstances veulent que l'on soit seul à les endosser ; c'est pratiquer le jeu d'équipe avec d'autant plus de ferveur que la notion de l'indépendance vous aura appris à rester libre. Jouer

le jeu consiste à ne pas prendre le ciel et la terre à témoin de ses déconvenues mais au contraire, à se rappeler les conseils liminaires d'Épictète à son disciple : « Il y a des choses qui dépendent de nous ; il y a des choses qui ne dépendent pas de nous. » Jouer le jeu, c'est savoir tirer son chapeau devant les authentiques valeurs qui s'imposent par la qualité de l'esprit, et faire un pied de nez aux pédants et aux attardés. Jouer le jeu, c'est accepter la décision de l'arbitre que vous avez choisi ou que le libre jeu des institutions vous a imposé... »

Félix ÉBOUÉ s'est épris du beau pays de Guadeloupe, où il a pu comme en Oubangui, à l'Isle de la Martinique ou au Soudan, laisser trace heureuse et salutaire de son gouvernement.

La lettre qu'il adresse à René ISAMBERT le jour de l'an 1937 dit sa fierté et sa joie d'avoir dominé la situation et créé plus de bien-être autour de lui. Elle souligne aussi l'habileté et le cœur d'un homme dont la sympathie agissante rompt les amarres de l'indifférence :

« ...La Guadeloupe est un pays superbe, splendide. C'est un paradis terrestre sans serpent ; mais le reptile est remplacé avantagement hélas par le virus de la politique ; à cela aussi on s'y fait surtout lorsque comme vous et moi, nous continuons à envisager les hommes avec une douce philosophie indulgente, à pratiquer les réductions nécessaires aux faits, en un mot à tout remettre à l'échelle.

» J'ai eu la chance, en dépit des inextricables difficultés qui ont marqué le début de mon règne ici, d'avoir tenu le coup, ce en quoi j'ai l'impression d'avoir sauvé la Guadeloupe de la Jacquerie, sans effusion de sang, sans avoir montré la force, simplement par la présence et la parole. Cette façon de concevoir l'acte gouvernemental ne fait pas l'affaire de tout le monde ; heureusement que les légendaires trublions ne sont pas nombreux ici ce qui permet d'empêcher qu'ils ne fassent du mal. »

Ces quelques années de gouvernement à la Guadeloupe ne seront encore qu'une étape, un intermède aussi, du grand drame qui se prépare, celui d'une France attaquée, meurtrie et vaincue. Félix ÉBOUÉ sera au nouveau poste qui l'attend, un de ces hommes admirables

d'humilité dans l'accomplissement de leur devoir. Il s'y révélera lui-même, tel que les ans l'ont forgé, prêt à donner de la joie et de l'espérance à tous ceux qui ne croyaient plus en la force de la volonté.

CHAPITRE III

Le gouverneur du Tchad.

Le ministre des Colonies Georges MANDEL, ancien secrétaire de CLÉMENCEAU, prédit le péril qui menace la France et ses Territoires d'Outre-Mer. Les avant-postes du Tibesti doivent être renforcés et fermement tenus de manière à barrer toute poussée de pays de l'Axe Rome-Berlin vers la route vitale du Tchad, du Cameroun et du Congo belge. Il songe évidemment à ÉBOUÉ pour occuper le poste du Tchad et le nomme fin novembre 1938 gouverneur de 2^e classe sous les ordres de M. RESTE, gouverneur général de l'A. É. F. ÉBOUÉ est surpris à l'annonce de cette nouvelle. Il croit au premier moment à une disgrâce. Le Tchad est un territoire pauvre sans autonomie financière et directement dépendant du gouverneur général de l'A. É. F. à Brazzaville. Pourra-t-il rendre les services qu'on attend de lui ? Devra-t-il se soumettre aux caprices de l'Administration ? ÉBOUÉ, de son Isle de Guadeloupe, s'interroge, inquiet sur ses possibilités. Il écrit à son ami ISAMBERT le 9 décembre :

« Mon affectation au Tchad est du domaine de la pure fantaisie. Il y aura bientôt 8 ans que j'ai quitté l'A. É. F. Je ne suis au courant de rien. Honnêtement si M. MANDEL avait « joué le jeu », il aurait du me renvoyer à la Guadeloupe, que cela plaise ou non à l'affreux M. C. qui vient de se faire écraser aux élections sénatoriales, ou tout au moins à la Martinique que je connais bien, ou encore au Soudan où j'ai été un an gouverneur intérimaire. Pour me dorer la pilule, il m'a donné ma 2^e classe 15 jours avant la date à laquelle je pouvais y avoir droit. »

Mais MANDEL, qu'il rencontre bientôt à Paris, le récon-

forte et lui dit : « La guerre arrive et vous allez être appelé à jouer là-bas un très grand rôle ».

ÉBOUÉ part occuper son poste au début de janvier 1939. Il ne se doutait pas alors du caractère prophétique d'une telle parole.

Dès son arrivée à Fort-Lamy, il prend contact avec ses collaborateurs dont ISAMBERT, commandant du département du Bagirmi et les officiers du territoire, parmi lesquels se trouve le commandant d'ORNANO, qui sera tué glorieusement lors du raid sur Mourzouk. Il n'y a pas une minute à perdre ; ÉBOUÉ l'a tout de suite compris. Il active la construction des pistes et des routes permanentes, principalement celles de Fort-Archambault à Lamy et de Moussouro qui deviendront la « voie sacrée de la Libération » d'où se lancera la prestigieuse Colonne Leclerc. Il recrute dans la mesure de ses moyens limités, des troupes pour monter la garde en cette plaque tournante, nœud des communications entre l'A. É. F., l'A. O. F., le Soudan anglo-égyptien et point d'appui de toute l'Afrique centrale et du Sud. Mais ÉBOUÉ doit mener un lutte beaucoup plus âpre encore avec les bureaux de Brazzaville ou de Paris, et user d'une diplomatie sans limite pour faire admettre ses plans de défense du territoire. Ce combat des « mukande », des papiers et rapports, le ronge plus que tout autre travail. Il sent comme un frein qui amortit chacun de ses actes, alors que brûle en lui la flamme de l'action. La frénésie dans l'effort, bien loin de l'éteindre, heureusement l'a ravivée. Une lettre écrite de Lamy à ISAMBERT, le 24 mars 1939, nous dit sans fard le tourment d'ÉBOUÉ devant l'inertie des ministères, l'indifférence ou la résignation de ceux qui tiennent les leviers ou manient à dessein les ficelles dans les sombres couloirs de la politique :

« Je suis *préoccupé*. La situation extérieure est *très tendue*. Je ne vous en dis pas plus. Depuis mon arrivée au Tchad, nous sommes sur le pied d'alerte. Pendant mon séjour à Faya, le pire a failli arriver. Et vous savez le rôle que doit jouer le Tchad en cas de conflit. Je

m'occupe donc de la préparation de l'affreuse chose. Ce ne sont pas les militaires, *mais le gouverneur qui est responsable de la défense de la Colonie*. Heureusement que mes rapports avec les militaires sont excellents. Cela arrange bien des choses. Il me faut l'Archambault-Lamy et le Lamy-Faya praticables en toute saison et dès cette année.

» J'ai tellement hurlé devant notre criminelle impréparation, tant à Brazzaville qu'à Paris, qu'on se décide à faire quelque chose...

» Paris que j'ai alerté suit tout cela de très près, Brazzaville laissant sans réponse mes rapports. Ah les bureaux ! Il a fallu que Mandel donne l'ordre formel de me donner satisfaction pour que les bureaux de Brazzaville consentent à se réveiller. Est-il possible de dormir quand, peut-être demain, l'irréparable sera peut-être consommé ?... Si nous n'avons pas nos routes permanentes, nos braves gens se feront massacrer inutilement dans les confins puisque impossibilité de les ravitailler et d'y envoyer des renforts autrement qu'à chameaux. C'est tout cela qui me préoccupe.»

ÉBOUÉ avait raison d'être inquiet. Il pressent les événements qui bientôt se succéderont à un rythme ininterrompu. La guerre est déclarée en septembre 1939, « drôle de guerre » assurément qui se prolonge et s'étire le long des frontières de l'Est de la France jusqu'au jour fatidique de l'invasion de la Belgique, de la Hollande le 10 mai 1940, puis de la France elle-même en juin. ÉBOUÉ est de ceux qui ne peuvent croire à la défaite, à la capitulation, à l'abandon de la Grande-Bretagne, l'alliée d'hier, et à la perte de tous les territoires d'outre-mer.

« Le 18 juin, écrit BERNANOS, est le jour où un homme prédestiné, que vous l'eussiez choisi ou non, qu'importe, l'histoire vous le donne, a d'un mot qui annulait la déroute, maintenu la France dans la guerre ».

ÉBOUÉ a de suite senti vibrer en lui cet appel pathétique de DE GAULLE. Il confiera plus tard l'émotion qu'il ressentit en ce jour de 18 juin où une voix d'espoir répondait à celle de la défaite :

« Dans la soirée, nous étions seuls, ma femme et moi, à écouter la B. B. C. quand soudain une voix grave, poignante, prenante expliqua que la France avait perdu une bataille mais que la France n'avait

Lamy le 24 mars 1939

Mon cher ami;

J'ai bien reçu vos lettres dont la dernière du 15 mars qui m'est venue ce matin -

Je n'étais pas mais j'ai le cœur
 meur dans mes de cœur et se sentie
 avec vous. -

Je suis préoccupé de la situation ex-
 térieure et tristement - Je ne vais en
 dis pas plus - Depuis mon arrivée au
 Tchad, nous sommes sur le pied d'alerte.
 Pendant mon séjour à Taya, le fief
 a failli arriver - Et nous avons le rôle
 que doit jouer le Tchad en cas de
 conflit. - Je m'occupe donc de la
 préparation de l'affaire chose. Ce
 ne sont pas les militaires, mais le feu
venneur, qui est responsable de la
défense de la Colonie - Néanmoins
 que nos rapports avec les militaires

FORT LAMY

le 24 mars 1939

Extrait d'une lettre du gouverneur ÉBOUÉ à René ISAMBERT.

sont excellents. - Ça arrange bien les choses.
 Il me faut l'archambault-Lamy et
 le Lamy - Touya praticable en tout
 saisons etc. etc. cette année. -

J'ai tellement hurlé devant notre
 vulgaire improvisation, tant à Bray.
 J'ai vu le p. à Paris, p. à Paris de l'écrite à
 Lamy quelque chose - 200.000 pour la
 route A. Lamy et 100.000 pour celle
 de Lamy à Mauressou. Les ingénieurs et
 deux adjoints, deux autres effets spéciale-
 ment sur la route A. Lamy, 400 tinaill
 leurs avec le cadre, commencent par un
 di'entenant. - Je fais faire un "c'est" en
 la route par Etiffier pour éviter le vic
 vas non vobis, pour ne pas s'écarter de l'auil.
 Les laminaires fin ont fait le plus
 effort du minute de résultat. Dits à
Guernais de voy adresser pour mon
me di' tiation concernant l'état de des
pointes de route, quelque chose de plus.
Touy, mais de précis, de clair et de con-
us.

Tout Lamy - Mauressou, le Lalamie
 me passe 200 tinailliers en cordis et voy
 j'aurais aussi les travailleurs payés

pas perdu la guerre. Ceux qui ont eu le privilège d'entendre cette allocution, ce cri d'espérance lancé pendant que les pires malheurs s'abattaient sur la France, ceux-là tout comme moi doivent convenir que c'était la chose la plus émouvante à entendre ».

Mais ÉBOUÉ, plus que beaucoup d'autres sans doute parmi tous ceux qui ont de lourdes responsabilités de chef à assumer, est imprégné d'une force de volonté à toute épreuve. Il explique tout simplement son geste de ralliement en ces termes :

« C'est une force spirituelle profonde qui nous a conduit individuellement à agir, un précepte moral absolu qui nous a interdit de capituler et commandé de reprendre, chacun à notre compte, le destin de la patrie. Aussi avons-nous tous trouvé dans les doctrines religieuses et philosophiques, qui pouvaient paraître divergentes, le motif à une même pensée et l'énergie de prendre une initiative identique... Nous abdiquerons donc tout esprit de secte pour ne considérer que notre point de départ et notre but commun. Personne parmi nous ne sera reproché pour ses opinions philosophiques ou religieuses, puisqu'il a découvert dans ces opinions la clef du problème qui se posait à sa conscience de français. »

Esprit essentiellement tolérant, ÉBOUÉ ne veut pas imposer brutalement ses vues autour de lui. Il est prêt même à se montrer patient envers ceux qui doutent, tel son chef direct, le gouverneur général BOISSON, nommé à la déclaration de la guerre, à la place de M. RESTE. Le Gouvernement de Vichy finit par rallier M. BOISSON à son jeu en le nommant, le 25 juin 1940, haut commissaire de l'Afrique noire. Tout cela n'empêche pas ÉBOUÉ de télégraphier dès le 18 juin à Brazzaville, son accord et sa participation directe à la résistance. Aux derniers jours de juin, il n'hésite pas à demander au Gouverneur de la Nigérie de lui envoyer un représentant à Fort-Lamy, qui sera porteur d'un message d'ÉBOUÉ à DE GAULLE. Dans l'esprit de la discipline la plus haute, ÉBOUÉ ne reconnaît d'autre autorité que celle du chef de la France Libre. Il refuse de retirer les garnisons du

Tibesti, conformément aux clauses du Traité d'armistice franco-italien et il est fermement décidé à tenir quoi qu'il arrive. Une lettre datée du 1^{er} août, adressée à René ISAMBERT, met cependant en évidence les difficultés qui s'amoncellent devant lui, dans son territoire du Tchad, tandis qu'à Brazzaville le nouveau gouverneur général, le général HUSSON, exécute passivement les ordres du gouvernement PÉTAÏN. Il écrit :

« Je viens de vivre — et je vis encore — la période la plus douloureuse de mon existence. Je sais que je partage avec tous les Français le poids des malheurs de la Patrie. Que s'est-il passé ? Je l'ignore, nous l'ignorons. Ce fut soudain et brutal. A ces réactions toutes personnelles sont venues s'ajouter des préoccupations de métier. Calmer les impatiences, mettre fin à des manifestations que je comprenais, que je partageais, essayer de dire où se trouvaient l'honneur, le devoir. Bref, je suis resté trois semaines sans pouvoir dormir. Après ce stade de l'enthousiasme où pas un instant on n'a désespéré du destin de la France, en dépit de tous les malheurs, et en raison de certains changements survenus dans des positions publiquement déclarées et affirmées, ce fut le désespoir suivi d'un immense désarroi qui dure encore du reste. Nous nous sommes raccrochés à une position de repli ; à une matière bien terre à terre : il s'agit maintenant de faire vivre le Tchad en lui permettant d'importer et d'exporter, opérations absolument inexistantes actuellement dont le désordre monétaire est cause principale ou plus exactement apparente. Le fond de tout le drame = notre refus de passer des accords commerciaux avec la Grande-Bretagne ... Remarquez qu'actuellement l'Empire britannique est le seul client et le seul fournisseur possible. Mais, ce n'est plus notre allié ; on parle même de lui déclarer la guerre après avoir commis la rupture des relations diplomatiques. »

L'atmosphère demeure lourde et angoissante et l'inaction pèse chez ceux qui ignorent les tractations secrètes qu'il mène avec Londres. De GAULLE dépêche des messagers qui font escale à Lagos en Nigérie, PLEVEN, DIDIER DE BOISLAMBERT et un jeune commandant du nom de LECLERC. Le 23 août, PLEVEN arrive à Fort-Lamy en compagnie du commandant d'ORNANO ; ÉBOUÉ.

et sont venues s'ajouter des préoccupations de métier. - Cependant les inquiétudes, même fixées sur les manifestations que je comprenais que je partageais, essayer de dire où se trouvaient l'honneur, le devoir. Bref, je suis resté trois semaines sans pouvoir dormir. Après ce stade de l'euphorisme où j'ai un instant eu, n'a de désespoir au destin de la France, en dépit de tous les malheurs, et en raison de certains changements survenus

FORT LAMY

1^{er} août 1940

Extrait d'une lettre du Gouverneur du Tchad ÉBOUÉ à René ISAMBERT.

les reçoit avec enthousiasme. Le 26 août, il proclame officiellement le ralliement du Tchad :

« Le Tchad est devenu français grâce à l'abnégation, au courage, à la volonté, au travail d'une phalange de soldats, d'administrateurs et de colons dont l'esprit est dans toute l'Afrique le symbole de l'énergie française.

» Gardiennes des marches de l'Afrique française, avant-postes d'une armée qui a dû déposer ses armes avant même d'avoir combattu, les garnisons du Tchad se sont soumises avec douleur mais dans la plus stricte discipline à un armistice qui fut conclu sans que fût consulté l'Empire français.

» Au cours des deux derniers mois, les Français d'Afrique ont constaté que l'armistice ne se borne pas à obliger la France à abandonner la lutte, mais que, sous la contrainte évidente de l'ennemi, le Gouvernement métropolitain est obligé d'accumuler les mesures d'hostilité envers la Grande-Bretagne et d'imposer à l'Afrique française une politique d'isolement économique qui mène les populations indigènes aussi bien que les Européens à la ruine.

» Le gouverneur du Tchad et le commandant militaire du territoire constatant que les intérêts de toute nature confiés à leur garde sont mis en péril par une politique qui ignore les nécessités de la vie du territoire, convaincus que la restauration de la grandeur et de l'indépendance française exige que la France d'Outre-Mer continue à se battre aux côtés de la Grande-Bretagne, décident de proclamer l'Union du territoire et des troupes qui le protègent aux Forces françaises libres du général DE GAULLE, d'organiser immédiatement une coopération économique étroite avec les colonies britanniques voisines et de faire appel aux autres parties de l'Afrique française également menacées, pour qu'elles imitent l'exemple du Tchad ».

Le général DE GAULLE répond au gouverneur ÉBOUÉ :

« J'apprends la décision prise par vous et par le territoire et les troupes du Tchad de continuer la guerre dans l'honneur au service de la France. Cet événement est capital et aura une grande répercussion. Ma joie et ma fierté en tant que Français et en tant que Chef sont extrêmes.

» D'accord avec le Gouvernement britannique, je fais le nécessaire pour que le matériel que vous demandez vous parvienne dans le plus bref délai possible et pour que la continuité de votre ravitaillement soit assurée. Pour faciliter le règlement de ces questions, je vous invite à vous

mettre et à demeurer en rapport étroit avec le gouverneur britannique de Nigérie et avec le général commandant les troupes britanniques d'Afrique occidentale qui reçoivent les instructions de leur Gouvernement. Dans la situation militaire et économique où se trouve le Tchad, il faut faire bloc avec les Britanniques.

» Je compte me rendre moi-même prochainement à Fort-Lamy pour vous voir et apprécier votre situation sur place.

» En attendant, je vous envoie de tout cœur mes amitiés et ma confiance.

Vive la France ! »

Ce ralliement s'est opéré sans heurt. Chacun est libre de suivre ou de ne pas suivre ÉBOUÉ. Il précise, après la lecture de sa déclaration :

« S'il y a des personnes qui ne sont pas d'accord avec nous sur la politique choisie, nous ne leur en voudrons pas ; elles pourront s'en aller. Nous leur disons adieu avec courtoisie. »

Il ne nourrit aucune rancune. Son humanité et sa tolérance l'emportent sur tout autre sentiment. Est-ce peut-être une façon de mieux confondre l'adversaire ? Toujours est-il qu'il freine son entourage prêt à se montrer intransigeant. Peut-être ainsi, se hausse-t-il à leurs yeux, quoique tant de mansuétude eût put être interprétée par certains comme un signe de faiblesse. Le bon M. ÉBOUÉ veut rester fidèle à ses principes de respect de l'individu. Il n'admet pas le délit d'opinion. Cela lui vaut, sinon la faveur de l'adversaire, du moins celle des populations qu'il comprend et qu'il aime, à travers leurs défauts même. Il a la satisfaction de constater une sympathie sans bornes de la part des autochtones et de leurs chefs pour lesquels la France reste le foyer de lumière et de civilisation. Cette fidélité mérite d'être soulignée.

Le ralliement du Tchad a pour effet d'emporter le 27 et le 28 août 1940 celui de l'Oubangui-Chari, du Moyen-Congo, du Gabon et du Cameroun. En septembre seulement se réalise celui des Territoires d'Océanie et

des cinq comptoirs de l'Inde française, en 1942 celui de Madagascar, et de l'A. O. F. au moment du débarquement allié en Afrique du Nord, et en 1943 celui des possessions des Somalies et des Antilles.

ÉBOUÉ a donc comme l'a proclamé DE GAULLE « donné le signal du redressement de l'Empire tout entier ».

Entre temps, soit le 19 août 1940, le colonel de LARMINAT débarque dans le plus grand secret à Léopoldville. Il déclare à ses amis conspirateurs de la capitale du Congo belge : « nous allons bientôt déplanter le rosier de Madame HUSSON ». De fait, les heures du Gouverneur général de l'Afrique Équatoriale Française sont comptées. Des complicités mûrissent des deux côtés du fleuve. Des résistants belges sont chargés de remettre un ultimatum au Général qui les fait prisonniers. Ils sont bientôt libérés sur intervention du gouverneur général RYCKMANS, tandis que le 28 août le général lui-même est la triste victime du « Coup d'État de Brazzaville ». Il est expédié ficelé à Léopoldville, les vêtements en lambeaux, digne mais indigné qu'on eût osé traiter de la sorte un général français « qui n'avait même pas un canif pour se défendre » ! Le délégué plénipotentiaire du général DE GAULLE, haut-commissaire de l'Afrique française libre fait son entrée à Brazzaville et souligne la portée de l'acte des colonies de l'Afrique Équatoriale Française se ralliant au général DE GAULLE :

« La France Libre, dit-il, a acquis par là une entité territoriale, politique, militaire qui la rend légitime gérante d'une partie du patrimoine national, dépositaire des attributs de la Nation et, même, rempart des lois françaises depuis que le gouvernement de Vichy a abdiqué, entre les mains de l'ennemi, la souveraineté et, pour y réussir, outrageusement violé la constitution. »

* * *

ÉBOUÉ n'ignorait pas la parole de MANGIN : « Qui tient le Tchad tient l'Afrique ». Il l'a faite sienne, assurant ainsi la défense des grandes lignes de communica-

tions transafricaines et rendant possible l'utilisation par les Alliés des ports de l'ouest-africain anglais, Freetown, Takoradi, Lagos ainsi que ceux de Douala et de Pointe Noire en A. É. F. Fort-Lamy devient un des principaux carrefours de liaison des armées alliées. Le commandant Leclerc s'y prépare pour l'expédition de Mourzouk et Koufra, la conquête du Fezzan et sa jonction avec la VIII^e Armée britannique.

Le 12 septembre 1940, le général DE GAULLE se présente avec ses trois navires de guerre devant Dakar. Le gouverneur général BOISSON fait tirer par les batteries côtières sur les navires du chef de la France libre. Celui-ci trouve certes meilleur accueil à Fort-Lamy où ÉBOUÉ le reçoit le 15 octobre. DE GAULLE y mesure la valeur, la ténacité et le prestige du grand gouverneur de la Libération. Dès son retour à Londres il le nomme par Décret du 12 novembre gouverneur général de l'Afrique Equatoriale Française. Le rêve du jeune Guyanais de Cayenne est devenu réalité.

Ce n'est pas sans regret qu'il quitte le Tchad où il a tant donné de lui-même pour venir dans la capitale provisoire de la France avant Alger, cueillir les honneurs du pouvoir et braver les nouvelles servitudes. Le voilà tout à la fois Compagnon de la Libération et Membre du Conseil de Défense de l'Empire avec CATROUX, MUSELIER, DE LARMINAT, d'ARGENLIEU, LECLERC et SICÉ. Il est de toutes les délibérations qui marqueront la France de l'avenir. Il est heureux, d'une joie intérieure, riche des limites qu'il lui assigne. Sa condamnation à mort par Vichy, sa radiation de la Légion d'Honneur, la confiscation de ses biens sont d'autres titres honorables qu'il supporte avec la même allégresse.

Son bonheur ne sera entier que lorsqu'il aura retrouvé ses enfants dont il a été séparé par la guerre ; il le sera aussi à son nouveau poste quand il aura imprimé à la politique africaine, un élan qu'appelle l'évolution dans la liberté.

CHAPITRE IV

Le gouverneur Général.

« Il est comme un timonier à la barre du gouvernail qu'il ne pourrait quitter d'une seconde sans craindre une catastrophe »

René ISAMBERT.

Félix ÉBOUÉ prend son poste de commande à Brazzaville comme gouverneur général le 31 décembre 1940. Il est une force centrifuge vers laquelle convergent tous les regards. Partout en Guyane, aux Antilles, à Haïti, chez les peuples de couleur d'Amérique du Nord et du Sud, les voisins d'Afrique, les pays Alliés et en France occupée même, son prestige est immense, sa haute fonction impose le respect. Il sait en homme réaliste et pondéré qu'il a d'abord pour mission de donner le maximum de lui-même à la poursuite de l'effort de guerre jusqu'à la victoire totale.

Il s'entoure d'une équipe d'hommes probes et décidés à agir à chaque échelon de responsabilité. Sa première tâche consiste à former une armée dont l'effectif s'élèvera bientôt à quarante mille hommes encadrés par des Européens colons et fonctionnaires d'élite. Ces troupes participeront aux campagnes d'Érythrée, de Syrie et de Lybie. Elles signeront l'épopée du Fezzan et celle de Tunisie. De nouveaux bataillons et brigades répondront aux appels des Nations-Unies. « Chacun combattra soit à l'avant soit à l'arrière », déclare ÉBOUÉ dans sa circulaire du 19 janvier 1941 qui reçoit l'approbation des plus hautes autorités alliées, celles du Foreign Office et des gouverneurs généraux du Congo belge, de Nigérie et du Soudan. L'effort de guerre s'étend à la construction de

routes et d'aérodromes. Sur le plan financier, il y a lieu de parer à l'absence des subventions métropolitaines. Le budget local est en équilibre dès la première année budgétaire. La production de guerre est accélérée ; caoutchouc, huile de palme, coton, atteignent des tonnages impressionnants. Éboué reprend son idée chère de la polyculture et d'une diversité des ressources agricoles, minières, forestières et industrielles. L'A. É. F., jouissant d'une indépendance économique relative, tente une politique industrielle de transformation des produits du sol. Le pouvoir d'initiative en matière économique donne d'heureux résultats au point de vue ventes et achats ; il entraîne une notable amélioration du rendement et développe le circuit commercial parmi les populations indigènes. Sa politique de l'or permet l'achat de dollars ; elle réserve en plus au chef des Français Libres, la moitié de la production aurifère, pour la conduite de la guerre. Tel est le bénéfice qu'ÉBOUÉ peut retirer à présent des premières prospections entreprises comme simple administrateur en 1919. Ce succès, il le doit aussi pour une grande part à l'aide que lui apporte l'indigène qui a compris l'enjeu de la lutte dont dépend sa propre liberté et la prospérité du pays.

Félix ÉBOUÉ veut faire de l'A. É. F. la terre d'une grande expérience de saine administration. La circulaire du 19 janvier et celle qui lui fait suite du 21 mai, préparent la voie à une politique indigène audacieuse qui trouve son expression dans l'importante circulaire du 8 novembre 1941. Celle-ci est la synthèse des deux premières qui en quelques mois de haute direction ont marqué déjà en profondeur l'évolution amorcée.

Cette guerre est selon de Gaulle une véritable révolution. Ce mot « révolution » ÉBOUÉ n'a pas peur non plus de la prononcer.

« En tant qu'il signifie renoncement à certains errements, à la routine, à des préjugés certains. La révolution consiste précisément

à rompre avec les errements et la routine qui veulent dire stagnation, donc régression, et à renoncer aux préjugés que nos amis anglais dans leur gage précis appellent « préjudice » ; un préjugé est en effet un préjudice. Celui qui le pratique et celui qui en souffre en sont les victimes et, en définitive, la chose publique. »

Le gouverneur général ÉBOUÉ a eu loisir de mûrir de près tout au long de sa carrière africaine et aux Antilles, les données fondamentales d'une politique indigène. Il se trouve aujourd'hui confronté avec de vastes problèmes d'une brûlante actualité qui engagent dans leur prolongement, la structure même du pays et le sort des populations en présence. L'œuvre qu'il réalise en ces quelques années de son mandat à la tête de l'A. É. F. est immense. Elle mérite d'être mise en relief en ses points essentiels qui commandent encore, non seulement la politique de l'A. É. F., mais celle de l'Union française toute entière, en plus des échos sympathiques qu'elle a suscités et de l'influence concluante qu'elle continue à exercer par delà les frontières, au Congo belge même et en d'autres pays. ÉBOUÉ, qui ne prétend pas tout connaître, s'entoure pour entreprendre cette tâche de longue haleine, des avis de nombreuses personnalités, fonctionnaires, colons, militaires, notables et missionnaires. Il a l'art de peser sagement le point de vue de chacun, d'en tirer comme Rabelais la « substantifique moelle » et de s'ouvrir ainsi, un horizon large et clair de solutions valables pour le plus grand nombre.

Félix ÉBOUÉ s'attache avant de formuler les grandes lignes d'une politique indigène, à deux préceptes très modestes et pourtant de grande valeur : Simplifier l'administration et en user discrètement avec elle. Il fait appel à « l'esprit d'invention administrative » pour briser la routine, créer l'émulation parmi les cadres, et rétablir la responsabilité à tous les échelons.

« Renonçons, dit-il, aux habitudes de facilité et à toute apparence

de sans-gêne. Vous savez le mal que de tels défauts ont fait à la France. Nous lui devons, nous nous devons à nous-mêmes de les anéantir».

Il a personnellement connu « la dictature anonyme et irresponsable de la bureaucratie ». Son premier souci de gouverneur général est de vouloir l'extirper et de faire jaillir un souffle rajeuni en une administration largement décentralisée. Il veut que s'affirme partout dans les villes et la brousse la personnalité de chacun et le dynamisme créateur. « La besogne coloniale est la besogne de tous, déclare-t-il, et chacun est, à sa place et pour sa part, absolument responsable ». Cet esprit d'initiative qu'ÉBOUÉ veut développer comme arme de guerre, il en comprend aussi la valeur et la portée pour les réformes dont il pose les jalons en vue d'une ère pacifique. Il s'emploie à vouloir donner une âme à la France meurtrie et une confiance en ses forces spirituelles, avec l'appui des territoires d'outre-mer directement liés à sa renaissance.

* * *

Le gouverneur général Félix ÉBOUÉ peut se féliciter des témoignages d'attachement que lui prodiguent les indigènes en cette période de guerre où des sacrifices sont demandés à chacun. L'heure lui paraît venue de formuler en leur faveur une politique cohérente.

Tel est l'objet de la grande Circulaire du 8 novembre, érigée en véritable doctrine dont voici les traits essentiels :

« La première condition d'une réussite est de disposer d'une population indigène, saine, stable et paisible, qui croisse en nombre et progresse dans l'ordre matériel, intellectuel et moral. C'est ainsi seulement que l'on pourra compter sur la collaboration des cadres et des masses et que les territoires pourront être mis en valeur. Si nous n'obtenons pas cela, nous n'aurons plus le choix qu'entre l'impuissance, c'est-à-dire la ruine et l'installation dans la colonie d'une race étrangère qui se substituera aux tribus nées du sol. La fierté nous interdit le premier terme, la conscience et l'intérêt élémentaire nous interdit le second. »

Il s'agit donc de s'atteler à l'établissement d'une société indigène sur des bases solides,

« ...de la faire non selon les principes de la Révolution française qui est notre Révolution, ni en lui appliquant le Code Napoléon qui est notre code, ni en substituant nos fonctionnaires à ses chefs, car nos fonctionnaires penseront pour lui, mais non en lui. »

ÉBOUÉ veut développer dans le cadre des institutions naturelles, une société indigène à même ainsi de garder sa dignité et de s'adapter progressivement aux modes de vie occidentaux. MARAN recevait déjà en 1928 ce message d'ÉBOUÉ :

« Je suis surpris de constater les ravages de l'Occident en ces pays primitifs. Il ne reste plus rien des traditions ; les jeunes indigènes ne sont plus initiés et cela c'est terrible, car ils sont proprement en l'air. Avec cette manie latine de tout désorganiser pour faciliter l'assimilation, les indigènes se trouvent coincés entre leurs traditions qu'ils ont oubliées et notre civilisation qui leur est versée au compte goutte et qu'ils ne peuvent pas encore digérer. »

C'est contre cet état d'équilibre instable que le gouverneur général de 1940 réagit. Il est de la lignée d'un LYAUTEY dont il se prévaut d'ailleurs à tout moment. Celui-ci proclame qu'il ne faut :

« froisser aucune tradition, ne changer aucune habitude. Il y a, dans toute société une classe dirigeante, née pour diriger, sans laquelle on ne fait rien. »

ÉBOUÉ quoique élevé dans le plus pur idéal démocratique, considère que le seul gouvernement possible est celui des chefs traditionnels. Dans l'état monarchique même, remarque-t-il, le chef ne représente pas la seule institution politique. Son pouvoir est amendé, atténué, mis en partage par plus d'un principe et plus d'une tradition.

« ...Aucun conseil constitué ne sera omis, aucun tuteur évincé, aucun interdit religieux négligé, sous prétexte qu'il serait ridicule, gênant

ou immoral. Il ne s'agit ni de nier, ni de condamner ce qui existe et qui compte, mais de le mener au progrès.»

Ces affirmations de principe sur le pouvoir institutionnel n'excluent pas une évolution de la coutume politique, mais il est important d'en comprendre le sens profond. Qu'on cherche les chefs légitimes, insiste ÉBOUÉ, qu'on les rétablisse dans leur dignité extérieure, qu'on fasse leur éducation avec notion claire de l'esprit indigène et qu'on ne donne pas le pouvoir à « un marmiton ou un tirailleur dont il faut récompenser les services ».

Créer une élite et d'abord une élite de chefs et de notables est une condition indispensable de continuité et de stabilité. Ceux-ci sont les tenants de l'autorité locale. Ils doivent à ce titre être respectés par les représentants de la souveraineté française, autant que ces derniers doivent l'être en raison de leur fonction. Respecter les chefs, s'empresse d'ajouter ÉBOUÉ, ne signifie pas nécessairement approuver toutes leurs façons d'agir. Les sanctions éventuelles à leur infliger ne sont pas, sauf exception, affaire du prétoire, mais personnelle entre l'administrateur et le chef. Une autre erreur psychologique à éviter est celle de considérer les chefs comme des fonctionnaires. Le chef est de par sa naissance un aristocrate qui incarne dans la société indigène l'idée de patrie dont le sentiment est universel.

« Sans chef et par conséquent sans patrie, l'indigène ne procréé plus, à moins qu'un exode collectif ne transporte et ne réforme ailleurs la vie de la tribu menacée sur sa propre terre. »

L'Européen, déclare par ailleurs ÉBOUÉ dans un document que nous a confié M^{me} SENGHOR-BOUÉ, doit être un guide rayonnant dont le prestige est fait d'autorité, d'amour et de respect.

« Je puis affirmer l'immense bonne volonté des humbles, des obscurs, des sans-grade et des évolués prêts à comprendre l'homme blanc s'il est intelligent, bon, droit et courageux. »

ÉBOUÉ veut aussi confier aux juges indigènes une partie de la justice pénale courante en plus de la justice civile. Le travail de l'administrateur passera de l'action directe à celle de contrôle et de ce fait celui-ci développera le sens des responsabilités des vraies élites indigènes.

ÉBOUÉ étudie d'autre part les méthodes à appliquer en cas d'altération de la coutume politique. Les communautés indigènes peuvent se désagréger pour des raisons d'évolution économique ou pour toute autre cause, par exemple, suite à la formation d'une nouvelle classe d'individus par l'union de Blancs et de femmes noires. Il serait donc vain d'établir des critères uniformes. ÉBOUÉ s'attache particulièrement à rechercher la solution la meilleure pour résoudre le problème de la formation d'une bourgeoisie indigène dans les nouvelles cités urbaines. Il jette les assises du régime à leur appliquer et propose la création dans ces « centres extracoutumiers » de communes indigènes jouissant d'une personnalité juridique propre. La classe de notables évolués y serait appelée aux postes directeurs de l'administration municipale. Un tel projet avait déjà fait l'objet au Congo belge notamment, d'une réglementation très poussée. ÉBOUÉ veut en voir l'heureuse application dans les territoires qu'il administre. Il a raison de lier cette activité d'un noyau municipal au statut politique des notables évolués, noirs ou métis détachés de la masse rurale ou pastorale. Il fera de ces évolués, de véritables citoyens prêts, sous le contrôle du gouvernement général, à fournir la preuve de leur compétence dans l'administration de leur propre commune.

ÉBOUÉ passe aussi au crible d'une critique constructive le problème des agglomérations qui n'ont pas le caractère de villes, celui des déracinés, des métis et du recrutement de la main-d'œuvre parmi ces populations « flottantes ». Rien de ce qui est humain ne lui est étranger. Plus encore, il se penche sur la coutume familiale

et sociale. Chaque administrateur, employeur, commerçant ou missionnaire doit en saisir les nuances dans son propre secteur d'activité. ÉBOUÉ étudie les règles coutumières du mariage, polygamie ou monogamie, dot ou celles des successions. « L'Afrique, dit-il, doit garder, en le perfectionnant, un droit africain. Sinon ce sera l'anarchie, la substitution de nos lois, inadaptables au pays. »

Nous avons déjà mis l'accent sur l'esprit de tolérance du gouverneur général ÉBOUÉ. Le sentiment qu'il a de la relativité de toute vérité humaine et son absence de dogmatisme lui font admettre que le « droit coutumier, revêtu de christianisme, prouvera que l'Afrique a été améliorée, mais non dénaturée ». Il envisage cet idéal plus comme problème de masse que comme moyen de former des spécimens de bons chrétiens. Il en déduit ainsi qu'il serait périlleux de traiter ces chrétiens encore tout neufs, faisant souvent la navette entre l'église et la maison du sorcier, comme l'on ferait d'Européens de chez nous portant en eux l'héritage de vingt siècles de christianisme dont ils sont imprégnés sans même s'en rendre compte. Ceci l'amène à des considérations sur les buts et méthodes d'enseignement en Afrique Équatoriale Française.

Ennemi de tout autoritarisme et de tout ce qui bride l'initiative, ÉBOUÉ n'entend pas « étatiser les écoles des Missions ; la liberté de gestes qu'elles conserveront se maintiendra selon un statut commun d'intérêt public ». Toutes les écoles officielles ou confessionnelles seront donc soutenues si elles se plient à cette règle, l'objectif étant dans cet esprit large de développer l'instruction publique à tous les degrés, dans toutes les branches professionnelles, techniques et intellectuelles. Il encourage aussi l'éveil de sentiment de responsabilité chez les jeunes par la création d'organisations pré ou post-scolaires, sportives, scouts et culturelles. Envisageant

alors dans un dernier chapitre de sa Circulaire, le rôle économique de l'indigène, il prévoit l'organisation d'une agriculture indigène villageoise, une politique de « paysanat » dont l'expérience avait donné avant-guerre, au Congo belge voisin, certains résultats appréciables. Il pose ainsi le problème des économies complémentaires, celle du colon européen et celle du paysan autochtone. Le colon européen, au lieu de pratiquer l'exploitation directe et limitée de sa concession, fera de celle-ci un exemple pour la production indigène de la région avoisinante. Il s'instituera lui-même en pourvoyeur et en promoteur de cette production. Comme pour la culture du coton où cette méthode a fait ses preuves, le colon sera le conseiller, le fournisseur de graines, plants et outils nécessaires. Il suscitera, guidera et protégera l'indigène, et achètera sa récolte au juste prix. Le colon ainsi engagé avec l'indigène, dans le circuit économique, aura la garantie de contrats librement discutés que lui réserveront les Sociétés de prévoyance. Ces sociétés sont, souligne ÉBOUÉ, « la grande affaire » des indigènes. Le colon ne se bornera pas à ce rôle. D'autres activités lui sont réservées en propre, exploitations minières et forestières, et toutes entreprises de travaux publics exigeant la mise en œuvre d'importants capitaux. Il devra cependant dans l'exécution de son travail tenir de plus en plus compte des conditions d'utilisation de la main-d'œuvre, de la rareté de celle-ci et des moyens de mécanisation propres à y suppléer.

ÉBOUÉ comprend qu'au delà des problèmes de recrutement qu'impose la guerre, il y a lieu de songer à toutes ses incidences sociales, parmi des populations en éveil des réalités de notre monde moderne.

L'équilibre social pourra être réalisé en créant des besoins nouveaux chez l'indigène, en canalisant ses goûts et en élevant son standard de vie. Un commerce bien conçu, honnêtement dirigé, doit servir cette politique. L'avenir est là, écrit ÉBOUÉ.

« Des populations toutes neuves qui commencent à vendre leurs produits dans de bonnes conditions, peuvent, sous l'influence d'un commerçant avisé, passer de l'état le plus simple à un confort bien conçu, sans s'attarder au stade humiliant des articles de traite. »

ÉBOUÉ reconnaît que d'autres colonies sont plus avancées que l'A. É. F. pour avoir appliqué plus tôt et plus méthodiquement des recettes analogues. Mais tel LYAUTEY, il sait aussi que le secret de toute réussite en profondeur dépend de « cette parcelle d'amour sans laquelle ne s'accomplit nulle grande œuvre humaine ». Comme le Dr Albert SCHWEITZER, l'apôtre de Lambérérené au Gabon, qu'il est un des premiers à découvrir en sa retraite de brousse, ÉBOUÉ consacre le meilleur de lui-même, à soulager les misères et à semer la joie sur son chemin.

* * *

L'équipe ÉBOUÉ travaille sans relâche à faire passer dans les faits, les principes directeurs de la nouvelle politique indigène. L'enjeu est important ; il y va, en effet, de la présence civilisatrice des puissances coloniales en Afrique, commandée par l'évolution qui se dessine à grands traits au contact de la mouvante réalité. Il n'est pas dans le caractère d'Éboué de laisser dormir ses discours dans les tiroirs du gouvernement général. L'occasion est unique et belle de donner de suite le coup de pioche et de tracer des sillons nouveaux sur cet îlot équatorial de l'édifice eurafricain.

ÉBOUÉ se dépense sans compter ; il échange notes sur notes avec le Gouvernement de Londres. Finalement, il obtient, grâce à son obstination, les signatures qu'il attend de la Commission législative et du commissaire aux Colonies, René PLEVEN. Les décrets se succèdent. Le premier institue un Office du Travail indigène, ébauche d'un code du travail africain. Le second fixe le statut des notables évolués. Il consacre la naissance d'une

bourgeoisie indigène, classe moyenne ouverte à tout indigène intellectuel ou manuel dont la valeur professionnelle et le standing social sont assurés. Un troisième décret autorise le gouverneur général ÉBOUÉ à ériger en communes certaines agglomérations indigènes, créant ainsi un embryon de vie municipale. Un autre décret étend la compétence des juridictions indigènes coutumières. Tel autre encore vise la création d'un Office immobilier indigène permettant à l'élite nouvelle d'acquérir en pleine propriété, par l'épargne, son sol et son toit. Tous les services généraux de l'A. É. F., portent la marque de cette action sociale d'ÉBOUÉ, qui prépare sans heurt le passage à une économie de paix. Son œuvre, il le sait, est cependant loin d'être achevée en cet univers qui renaît doucement à la liberté.

Déjà les problèmes de demain le préoccupent. Écoutez-le nous dire la part de l'Afrique dans cette construction nouvelle du monde :

« Ses ressources matérielles et l'infinie variété de sa vie spirituelle constitueront sa dot ; quand je dis vie spirituelle, ne criez pas au paradoxe car les trésors de l'Afrique, en ce domaine, sont à peine connus et méritent d'être connus et diffusés.

» Je sais bien que ce que je viens de dire concerne plus spécialement l'Afrique noire. Mais je sais aussi qu'il est difficile de fixer une frontière géographique à cette Afrique noire, en Afrique et même en dehors de l'Afrique.

» C'est dire que nous avons pour devoir de porter la plus grande attention aux difficiles problèmes de politique indigène sur lesquels, depuis quelques années, les nations colonisatrices se penchent avec un intérêt passionné. Elles ont commencé à confronter leurs vues et leurs méthodes ; il faut que cet élément d'émulation vers le progrès africain s'affirme de plus en plus, étant entendu toutefois que chaque nation restera libre de coloniser avec les moyens que lui procure son propre génie. Chaque nation a pour devoir de réviser ses propres conceptions à la lumière précisément des réalisations observées chez le voisin. Il ne s'agit donc pas d'internationaliser la politique indigène, mais, en vue de hâter l'évolution des Africains vers le progrès, de faire tout son possible pour toujours améliorer la condition humaine. Cela, il faut le faire autant avec son esprit qu'avec son cœur.

» Ici, nous suivons avec un intérêt passionné les efforts de nos voisins et amis anglais et belges qui nous ont donné de multiples occasions de revoir nos conceptions tant sur la politique à suivre vis-à-vis des indigènes des villages, que celle à adopter en ce qui concerne les évolués, classe de bourgeois qui ont les défauts et les qualités des jeunes bourgeois. Ici, en A. É. F. comme ailleurs, nous essayons de trouver une formule rationnelle et humaine qui permette, sans faire sortir nos évolués de leur civilisation que nous leur apprenons à respecter et que nous honorons nous-mêmes, qui permette, dis-je, de faire des hommes, des citoyens africains.

» Cela nous mènera, dans quelque temps, à une forme de civilisation afro-européenne dont l'avenir seul pourra dire si elle sera « Dieu, Table ou Cuvette » et en laquelle personnellement je crois avec ferveur et raison. »

Il souhaite d'autre part que de larges ententes économiques se réalisent en Afrique même :

« Sans préjuger de ce que sera le Monde après la guerre, nous devons admettre et souhaiter, une plus large politique économique de l'Afrique, malgré la diversité de ses races et de ses institutions politiques. Je souhaite que les états, les dominions et les grandes fédérations s'entendent pour l'échange de leurs produits et l'établissement de leurs industries. Il y aura profit pour tout le monde, y compris les Métropoles. Je pense aussi que ces États, dominions ou fédérations devront pouvoir passer entre eux des accords pour favoriser et faciliter ou développer les échanges de leurs produits — sans pour cela cependant créer un « nationalisme africain » — et que la forme de ces accords n'ira pas jusqu'à exclure ou interdire les relations économiques avec les autres continents.

» Je pense que c'est bien là la pensée du maréchal Smuts qui est le grand promoteur du « Pan africanisme économique ».

» L'idée étant généralement acceptée sous les réserves que j'ai formulées, il me paraît nécessaire de créer un organisme permanent qui aura pour tâche de coordonner et d'arbitrer les différents intérêts en cause ; les membres se réuniraient périodiquement dans les différentes capitales de l'Afrique. »

L'avenir de l'Europe, et l'harmonie du monde doivent à son avis avoir pour base une entente avec l'Angleterre et la Russie. Elle empêchera, dit-il, de recommencer la guerre dans vingt-cinq ans.

« Quant aux Allemands, on ne peut les rayer d'un trait de la carte de la terre, mais il faut les empêcher de nuire à nouveau. Il ne serait nullement désirable de voir l'Allemagne récupérer ses colonies alors que les habitants de celles-ci ne veulent plus d'elle. »

Et il désire de toute son âme d'honnête homme une ère pacifique trouvant son mode d'expression dans la création d'un organisme international ; il estime d'autre part que les États-Unis, grâce à leur force morale et matérielle, doivent mener le jeu d'équilibre sur l'échiquier international.

Tandis qu'il s'interroge sur toutes ces questions en son poste d'observation équatorial, des hommes d'État et leurs experts préparent déjà les chartes destinées à faire naître l'espoir au cœur de millions d'êtres humains.

Son attitude courageuse en 1940 aura sans doute largement contribué à hâter l'élaboration de ces documents.

* * *

N'est-il pas opportun de cette proue africaine de l'A. É. F., d'où l'on entrevoit à l'horizon la libération prochaine du vieux continent, de faire aussi le point de la lutte entreprise sur les fronts eurafricains ?

Les chefs du bloc africain reconstitué, décident donc en 1943 de se réunir en conférence à Brazzaville, première capitale de la France libre. Ils ont hâte de tirer les leçons de l'expérience commune, et dans un esprit jeune, vivifiant, de corriger certaines erreurs, de combler les lacunes et de définir la doctrine de la nouvelle Union française. La Conférence historique de Brazzaville, qui s'ouvre le 30 janvier 1944, a la valeur d'un hommage national rendu à Félix ÉBOUÉ ; pourtant il y reste volontairement dans l'ombre pour permettre à chacun d'exprimer librement son opinion. Son influence n'en est pas moins prépondérante tout au long des divers travaux.

La Conférence est présidée par le ministre PLEVEN.

Le général DE GAULLE, plusieurs délégués de l'Assemblée consultative provisoire d'Alger, le gouverneur général du Congo belge Pierre RYCKMANS, les consuls des Etats-Unis et de la Grande-Bretagne, tous les gouverneurs généraux et chefs des territoires de l'Afrique française sont présents.

Chacun a conscience de l'importance des problèmes qui seront débattus. Mais cette Assemblée a le défaut de ne réunir que de hauts fonctionnaires, de n'être que trop administrative en son essence, bien que règne parmi ses membres une atmosphère constructive et que chacun ait le souci de sortir de l'ornière des précédentes rencontres. Le Gouvernement de la République avait tenu en 1934-35 et en 1937 deux Conférences impériales essentiellement consacrées aux problèmes économiques. Cette primauté accordée à l'économique était, reconnaît M. PLEVEN en son discours introductif,

« le reflet des préoccupations d'une période dominée par une crise mondiale sans précédent, causée largement par des conceptions financières qui faisaient de la monnaie non plus un instrument destiné à servir l'homme mais en quelque sorte une fin en soi. »

La Conférence de Brazzaville ne peut à cause des circonstances de la guerre, assurer une représentation de l'opinion française et indigène que par ses fonctionnaires. C'est pourquoi elle n'est que consultative et chargée seulement d'émettre des recommandations ou de proposer au Gouvernement provisoire un plan de réformes. Cependant, l'ampleur donnée aux discussions, la liberté laissée à chacun de donner son avis et la longue expérience administrative des participants, attestent la volonté des initiateurs de ne pas se limiter à des données théoriques. L'économique n'est plus cette fois en première place dans les débats ni à dessein isolé des autres problèmes politiques et sociaux ou simplement humains, que pose l'évolution.

L'Africain est pesé sous tous ses aspects ; ses aspirations, ses faiblesses, son besoin d'équilibre familial et social, son désir de s'assimiler l'occident, ses attaches avec son passé qui lui est propre, tout est mis en balance.

« C'est l'incorporation des masses indigènes dans le monde français, déclare M. PLEVEN, l'évolution de nos liens avec elles, du stade du dévouement instinctif d'un sergent MALAMINE au loyalisme nécessairement différent et plus nuancé de l'éduqué et du citoyen, c'est l'ascension des populations africaines vers la personnalité politique. »

L'homme et la société humaine en définitive auront la primauté à la Conférence. Les thèses s'y affrontent : celle de l'assimilation et celle de l'association avec ses variantes à la mode « nigérienne », dont Lord LUGARD est l'inspirateur. La première l'emporte finalement sous l'influence d'ÉBOUÉ même. Il est recommandé que les institutions traditionnelles soient maintenues, non comme fin en soi, mais en tant que mode permettant à la vie municipale et régionale de s'exprimer, sous le contrôle d'une administration à même de diriger l'évolution de ces institutions vers l'accession rapide des indigènes à la responsabilité politique. Nous retrouvons ici un des principes formulés par ÉBOUÉ dans sa circulaire de 1941. Beaucoup d'autres sont aussi adoptés par la Conférence.

La charpente de la future Union française de 1946, avec son Assemblée et son Haut Conseil, prend ainsi forme. Cet organisme, quoique consultatif, sera le lien indispensable entre des millions d'individus de toute race, de toute religion et l'espérance d'une France qui s'étirole.

Cette Union française a été, en 1953, définie par le Président AURIOL :

« Une grande communauté fraternelle constituée par la France et ses départements et territoires d'outre-mer, ainsi que par les États librement associés, indépendants et souverains, libres et égaux en droits

et en devoirs, qui s'engagent solennellement à mettre en commun leurs ressources, à coordonner leurs efforts pour développer leurs civilisations respectives, accroître leur bien-être, assurer leur sécurité. »

La solidité de l'édifice ainsi conçu dépendra de l'esprit dans lequel la formule adoptée sera sincèrement comprise par chacun. Léopold SEDAR SENGHOR, gendre du gouverneur général ÉBOUÉ, voudrait quant à lui que cette Union française fraternelle soit assouplie sur le plan constitutionnel au sein d'une « République fédérale française, où chaque État serait non pas associé à, mais intégré dans la République ». L'étiquette de « République une et indivisible » à laquelle ÉBOUÉ croyait de bonne foi comme à un dogme malgré ses contradictions, devrait, selon le député SENGHOR, être remplacée par celle d'une « République une et divisible répondant plus aux réalités ». Ainsi, croit-il, seraient évitées pour l'avenir de dangereuses erreurs d'interprétation pouvant conduire, comme ce fut déjà le cas, à de dangereuses sécessions. Il n'est pas dans notre intention ici de relever tous les aspects de cette controverse et encore moins de proposer des solutions. Mais nous avons tout lieu de nous réjouir qu'un SENGHOR puisse aujourd'hui se faire entendre, même pour se voir contredire par certains. Son audience, il la doit largement au fait que le terrain a été préparé à Brazzaville par ÉBOUÉ en personne, que des barrières ont été franchies et des préjugés relégués. Il est possible à présent, sur les traces d'ÉBOUÉ de construire une œuvre eurafricaine. « Unissons nos clartés pour supprimer toute ombre », chante L. S. SENGHOR, poète. Tel est aussi le message qu'ÉBOUÉ lance aux générations de demain et qui les marquera heureusement pour la vie.

* * *

La conférence de Brazzaville termine ses travaux

le 8 février 1944. ÉBOUÉ, à bout de force, désire s'octroyer quelques mois de congé avant de reprendre son poste. Le 20 février, il quitte sa capitale pour le Liban. Il s'arrête quelques jours à Stanleyville où il est reçu avec enthousiasme par ses nombreux amis du Congo belge. Au Caire, une congestion pulmonaire le cloue à l'hôpital. Il croit en avoir pour quelques jours avant de pouvoir enfin respirer la fraîcheur des forêts de cèdres. Hélas, le cœur faiblit et le 17 mai le monde apprend avec émotion qu'une crise d'urémie l'a emporté.

Le héros du Tchad n'a pas eu la joie de participer aux heures intenses de la Libération de la France.

Il dort pourtant aujourd'hui son dernier sommeil au centre rayonnant de Paris, entouré d'amis illustres, et vénéré par chacun. N'est-ce pas, au delà de la mort, la plus belle des récompenses, dans une humanité qui cherche son salut par l'exemple ?

BIBLIOGRAPHIE

I. OUVRAGES DE FÉLIX ÉBOUÉ.

1. Langues Sango, Banda, Baya et Mandjia (Éd. Larose, Paris, 1918).
2. Les Sociétés d'initiés en pays Banda (*Bulletin Société des Recherches Congolaises*, Brazzaville, 1931).
3. Les Peuples de l'Oubangui-Chari. Essai d'ethnographie, de linguistique et d'économie sociale (Éditions Comité de l'Afrique Française, Paris, 1933).
4. La Clef musicale des Langages tambourinés et sifflés (VI^e Session Institut International d'Anthropologie. Bruxelles, 1935) (Éditions Koulouba, *Soudan français*, 1935).
5. Jouez le jeu (Message aux adultes et aux jeunes) (Édition Basse-Terre, Guadeloupe, 1937).
6. La Nouvelle politique indigène pour l'Afrique Équatoriale Française (Office français d'Édition, Paris, 1945).

II. PRINCIPAUX DISCOURS.

1. Session ordinaire du Conseil général de la Martinique, de la Guadeloupe et Dépendances (Éditions Fort de France, 1933, et Basse-Terre, 1936-1937).
2. Discours à l'Audience solennelle de la Cour d'Appel de la Guadeloupe et Dépendances (Édition Basse-Terre, 1937).
3. Discours et Circulaires de F. Éboué, gouverneur général de l'A. É. F. (Imprimerie du Gouvernement général, Brazzaville, 1941-1944).
4. L'Afrique Équatoriale Française et la Guerre (Édition du Baobab, Brazzaville, 1943).

III. PRINCIPAUX OUVRAGES OU ÉTUDES CONSACRÉS AU GOUVERNEUR GÉNÉRAL ÉBOUÉ.

1. ISAMBERT, René, Hommage au gouverneur général Éboué (B. B. C., Londres, 1944).
2. MARAN, René, Félix Éboué, gouverneur général de l'A. É. F. (*Revue Universelle*, Lille, 1944).
3. LAURENTIE, Henri, Félix Éboué, Premier Résistant de l'Empire (*Cahiers Français d'Information*, Paris, 1945).
4. BOISSEAU, René, Les Trois glorieuses de l'Empire (Office Français d'Édition, Paris, 1945).
5. ULRICH, Sophie, Le Gouverneur général Félix Éboué (Éditions Larose, Paris, 1949).
6. PINHÈDE, Robert, Contribution à l'Étude de la vie de Félix Éboué (Mémoire présenté à l'École coloniale, Paris).

OUVRAGES GÉNÉRAUX.

1. La Conférence de Brazzaville (Édition du Baobab, Brazzaville, 1944).
2. Siriex HERTRICH, L'Empire au Combat (Office français d'Édition, Paris, 1945).

TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	3
CHAPITRE I. — Jeunesse	5
CHAPITRE II. — L'administrateur	8
CHAPITRE III. — Le gouverneur du Tchad	25
CHAPITRE IV. — Le gouverneur général	37
BIBLIOGRAPHIE	54

